

La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

Numéro 38 – octobre 2009

www.cpat.asso.fr

EDITORIAL

LE CERCLE, UN SITE VISITÉ

Christophe MAUREL

Le Cercle vous est déjà largement familier, grâce à ses voyages d'étude annuels, à ses réunions-débats de fin de journée et surtout grâce à la publication régulière de sa lettre.

Mais saviez-vous que le Cercle dispose aussi d'un site Internet ? En tout cas, le site du cercle :

<http://www.cpat.fr>.

semble connu de par le monde, si l'on se fie à l'analyse de sa fréquentation. Tout d'abord, et depuis sa création par Claude Rousseau, il est référencé à l'international, chez Google et Yahoo en particulier. Mais si 42% des consultations du site viennent d'internautes situés en France, plus de 40% proviennent des Etats Unis, tandis que près de 15% des consultations sont faites dans le monde entier depuis le Canada, la Suède, la Croatie, la Norvège, l'Allemagne, le Japon ou l'Afrique francophone par exemple. C'est donc près de 60% des visiteurs qui accèdent au site du Cercle qui ne sont pas situés en France. Voici par exemple la situation de la journée du 9 septembre où sur la même latitude de 45 degrés nord (décalage horaires compris), on nous regardait ce jour depuis La France, les USA, le Royaume Uni, la Belgique, la Suisse et même la Chine.



Il est d'usage de parler de fréquentation d'un site en comptant le nombre de visites qu'il provoque : retenir une moyenne mensuelle de 800 visites, avec une fréquentation uniforme sur l'année et un creux en juillet et en août seulement. Mais que viennent chercher les visiteurs, car non seulement ils consultent les pages, mais encore ils téléchargent des fichiers ?

Il faut souligner que le site est consulté pour plus de 15% des accès à partir d'ordinateurs les plus divers, depuis les ordinateurs de dernière génération munis de logiciels récents, mais également depuis de très vieux ordinateurs avec des logiciels considérés comme hors d'âge (plus de 5 ans). Ce constat, qui s'explique par la diversité géographique des "clients", justifie la politique de programmation de pages strictement conformes aux normes internationales et sans fioritures, mais qui laissent penser que le site n'est pas très sexy dans sa présentation. Ce faisant, les pages sont déjà visibles à partir des téléphones portables et autres e-phone du marché.

Sommaire

- Le cercle : UN SITE VISITE
Christophe MAUREL 1
- LE CHANGEMENT
réunion-débat avec Jérôme MONOD
et Philippe BRONGNIART 2
- PARIS - LE HAVRE, LE REVE ET LA REALITE
OU LE FAIT DU PRINCE ?
Jean-Paul LACAZE 5
- PAGE D'HISTOIRE :
LE DIRIGEABLE, LES TELECOMMUNICATIONS
ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Jean-Claude VICARINI 9
- QUELLE STRATEGIE POUR L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ? UN RAPPORT DE CH. SAINT-ETIENNE
AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Jean-Marie SIMON 10

Les pages les plus consultées concernent les lettres du Cercle, mais les lettres de toutes les époques si bien que la dernière lettre numéro 37 n'est encore pratiquement pas consultée en comparaison des lettres archivées qui remontent jusqu'en 2000. Par exemple la lettre numéro 11 (de mars 2000) a été téléchargée au mois d'août 2009. Si certains d'entre vous ont pieusement conservé quelques unes des lettres 1 à 10, n'hésitez pas à nous les faire suivre pour compléter l'histoire du Cercle.

Puis viennent, parmi les pages les plus consultées toutes celles relatives à des personnalités du Cercle ou à des figures de l'Aménagement du territoire. On peut faire le même constat à partir des requêtes de recherche par mots clés à l'intérieur du site, car ce sont ici aussi les personnalités qui sont recherchées parmi toutes les publications mises en ligne sur le site.

C'est l'occasion de vous rappeler l'existence de cette fonction de recherche, très simple d'usage, pour retrouver un sujet traité dans les différentes pages du Cercle cumulées depuis 10 ans. Si vous ne connaissez pas encore cette facilité offerte, essayez donc de vous connecter sur :

<http://www.cpat.asso.fr/aanewsite/travaux.htm>

Et pour terminer, combien coûte le site Internet du Cercle ? Réponse : une centaine d'euros par an, soit l'équivalent de 2 cotisations annuelles, pour assurer son hébergement, le renouvellement de ses noms de domaines. Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'hésitez pas à fouiller les pages du site et à remonter des suggestions, ou bien à le faire connaître autour de vous pour augmenter son rayonnement et sa visibilité.

A vos souris ou à vos téléphones portables !

Christophe MAUREL

LE CHANGEMENT

Réunion-Débat animée par
Jérôme MONOD et Philippe BRONGNIART

Mardi 29 mai 2009

Un mot d'introduction

Jérôme MONOD

Le changement

C'est un phénomène plus complexe et plus important que je l'imaginai, et je choisis de le situer au niveau de la nature morale au sens large de l'individu et de la société, et non pas à celui des

progrès de la science (l'homme artificiel), de la technologie ou de la planification physique.

Je le caractériserai ainsi :

- il touche à des valeurs qui relèvent du domaine de l'âme,
- Il a un impact très fort au-delà des frontières et au cœur de la société,
- Le monde n'est plus le même après.

Pour mieux exprimer ce qu'est le changement, nous sommes convenus de parler à deux voix, c'est-à-dire avec des regards croisés sur le monde.

Philippe Brongniart parlera du Japon, une civilisation lointaine. Moi-même de trois domaines : l'aménagement du territoire, l'entreprise, la politique.

Pour terminer ce petit propos introductif, je citerai deux changements très généraux et très inquiétants, que l'on retrouve plus au moins dans nos pays :

- le développement de la violence,
- le pouvoir de l'argent.

Intervention de Philippe BRONGNIART

Le thème de cette réunion vient d'une conversation récente avec Jérôme Monod où nous discutons des changements rapides du monde.

Il se trouve que je revenais d'un séjour au Japon, impressionné une fois encore (et après bien d'autres) par la capacité de la société japonaise à affronter depuis 50 ans les bouleversements indispensables à sa survie :

- d'une part en les identifiant et en les comprenant,
- d'autre part en mettant en œuvre avec une efficacité redoutable des politiques associant toutes les parties prenantes, administrations, entreprises, universitaires, chercheurs, et conduisant ainsi des changements de cap spectaculaires.

Dans les années 1970, les japonais ont pris très au sérieux le premier choc pétrolier (ce qui n'a pas été le cas ici !). Ils y ont vu une menace majeure pour la sécurité du pays. Ils ont développé, en réponse, une industrie manufacturière, première exportatrice mondiale qui a stupéfié le monde dix ans plus tard.

- En 1980, ils ont identifié les technologies de l'information comme la nouvelle frontière, moteur exceptionnel de croissance et de productivité. Ils sont devenus depuis, la société la plus informatisée du monde.

- En 1990, à travers une crise profonde et longue, ils se sont concentrés sur la formation de toute la population - pour la rendre capable de se repérer et d'agir dans un univers transformé.

Aujourd'hui, ils sont menés par la conviction que leur salut passe par une nouvelle étape, dans les technologies les plus avancées, nanotechnologies, biotechnologies, robotique, nouveaux matériaux, etc.

Je me suis demandé quels étaient les moteurs de cette aptitude au changement. J'en ai vu deux :

- une angoisse permanente face aux menaces internes et externes qui pèsent sur le pays ; ce sentiment de précarité est ancien, il est entretenu par la dépendance du pays pour son alimentation en matières premières et par son isolement ; ce que l'on peut admirer, c'est que cette peur crée de la lucidité et de l'action ;

- une cohésion sociale et humaine basée sur des valeurs et une éthique venant du fond des âges ; comme de nombreux auteurs l'ont décrit, elle entretient la conscience d'une obligation de devoirs, de fiabilité ainsi qu'une remarquable aptitude à travailler en équipe.

Par comparaison, il me semble que notre capacité à aborder les changements du monde a considérablement baissé.

On pourrait dire que notre société vieillit ; mais les japonais vieillissent (démographiquement) plus que nous.

On peut aussi accuser l'ampleur et le rythme du changement qui défie notre capacité à s'accorder et à s'organiser... et nous fait perdre la tête.

On peut par ailleurs avancer que la France a un sentiment d'immunité et de protection entretenu par les gouvernants et qui atténueraient par miracle les risques ou les chocs les plus extérieurs.

Toutes ces questions ouvrent de larges débats. Mais on voit bien que derrière la crise économique se profile une crise grave de la société et de ses valeurs.

C'est ce que laisse entendre Jérôme Monod dans les dernières pages de son livre. Et cette inquiétude n'est pas effacée par le mince espoir qu'il esquisse dans sa dernière phase : « Peut-être le monde de demain ne sera-t-il pas inéluctablement invivable ».

Philippe BRONGNIART

Intervention de Jérôme MONOD

Propos liminaires

Claude Lévi-Strauss

En 1966, devant le Groupe 85, il disait : « *L'ethnologie étudie des sociétés irréductibles, séparées par des discontinuités totales dans le temps et dans l'espace...* ».

Il ajoutait : « *Si j'avais à exprimer mon opinion sur l'Occident, je dirais que, malgré ses succès techniques évidents, sa philosophie morale a fait faillite. L'humanisme s'est révélé incapable de protéger l'homme contre lui-même, et a préparé par-là les grandes catastrophes que nous avons tous présentes à l'esprit* ».

Je note deux choses :

- on voit que Lévi-Strauss situe le changement à sa vraie place, dans une morale de la société, non pas dans les progrès techniques ou économiques,
- il a une vision pessimiste du changement.

Jean Bernard

En 1966, dans le même Groupe 85, il parle des progrès de la découverte du code génétique et des manipulations génétiques futures, de l'originalité biologique de chaque individu, et je cite « *Le bonheur de l'homme doit être recherché dans le respect et la connaissance des individus...* ». Il parle de la vie de l'enfant dès la conception ; il parle des agressions extérieures, alcoolisme, accidents de la route, qui vont en s'aggravant et sur lesquelles on pourrait agir ; il parle de l'aménagement du milieu pour améliorer les relations de l'homme avec son milieu.

Et je le cite encore. Il parle de « *l'éducation conçue pour permettre à l'homme d'apprendre et de s'adapter aux changements. Le bonheur dépend en grande partie de son éducation* ».

On voit dans ses propos que les changements scientifiques sont prévisibles longtemps à l'avance (l'homme de l'an 2000), et que le changement le plus profond et qui a trait à l'âme, est celui de l'éducation bien conçue. On le savait depuis les Anciens. Mais on l'oubliait périodiquement.

L'aménagement du territoire

Les changements, au sens où je les ai définis, les plus profonds et innovants concernent quatre points.

1. L'autorité dont les hommes ont besoin pour changer, et ce que l'on a appelé dans l'aménagement du territoire le volontarisme.

Ce n'est pas la première fois qu'on mêle autorité et changement. Mais le Général de Gaulle, Georges Pompidou et Olivier Guichard ont en fait créé avec la Datar plus qu'une ardente obligation : une sorte de « dictature » orientée vers l'intérêt général pour tenir compte des migrations humaines et de la préparation de l'avenir (grands projets).

Seule une autorité forte permet une grande politique pour le territoire. Citons comme exemples d'une telle autorité le comité de décentralisation, la hiérarchie urbaine, les conversions inéluctables.

A la même époque, le plan, lui, se tourne vers la politique des revenus et la politique de l'emploi.

2. La décentralisation, non pas dans les institutions et les pouvoirs locaux en eux-mêmes, mais conçue comme une philosophie : donner la parole aux hommes sur le terrain, dans les entreprises, en matière « régionalisation et dialogue social » par exemple.

3. La naissance de nouvelles politiques qui concernent directement la société et ses aspirations : environnement, valeur de l'espace, ressources de la nature, prix du silence, de l'espace vide.

4. Le basculement historique de la politique de l'aménagement vers le développement des villes, comme à l'époque qui a suivi le haut Moyen-âge avec les villes franches et les villes royales.

Quatre points auxquels il convient d'ajouter les rôles nouveaux de la dimension, de la recherche et de la culture, de la mobilité par de nouveaux schémas de communication. On perçoit plus complètement le rôle dynamique et moderne des villes.

L'entreprise

C'est là où l'on situe généralement le dynamisme, la création de richesse, le goût du pouvoir et de l'argent. Mais il y a plus important.

Le premier grand changement, c'est l'ouverture sur le monde, la connaissance, l'adaptation aux civilisations, aux cultures, aux traits spécifiques des nations du monde.

C'est plus que la conquête de parts de marché, c'est la recherche du bon équilibre entre ce que l'on apporte et ce que l'on reçoit ; car ce changement ne supprime pas le sentiment d'appartenance et

d'enracinement de l'entreprise dans son milieu ou dans son pays d'origine.

Le second, c'est une autre façon de voir l'entreprise, non plus seulement en fonction du chiffre d'affaires, des ratios, mais en fonction de son utilité sociale, de ses fins d'intérêt général qui conditionnent sa bonne insertion dans le monde.

Troisième grand changement, le fait que, de plus en plus, on comprend que l'entreprise exige à tous les niveaux de sa direction et de sa gestion la pratique d'une vertu : celle du courage moral (qui est beaucoup plus que la pratique de la bonne gouvernance).

Ainsi peut-on mieux comprendre et agir sur la crise financière et la crise morale du capitalisme.

La politique

C'est le plus noble des métiers, qui se fonde sur l'intérêt général et s'intéresse d'abord au bonheur des peuples.

C'est, en même temps, le plus décrié et le plus décevant. Il a des aspects moins reluisants et notamment sa soumission à l'opinion publique, qu'elle suit plus qu'elle ne l'inspire. Les intérêts particuliers l'emportent sur l'intérêt public : argent politique, lobbies, pressions de toutes sortes.

Le changement le plus profond, c'est l'influence excessive de la communication et des médias. Une société où ce qui compte est ce qui expose le plus, donne en spectacle, réduit la pensée et pollue la réflexion. Il s'en suit vulgarité et abaissement de l'opinion publique et de la politique tandis que le débat public s'efface.

Il y a une nécessité du langage de la vérité et du courage moral pour l'homme politique, qui joue avec les mots pour la conquête et l'exercice du pouvoir, Face à Démosthène qui déclare : « il faut que les voix fortes s'élèvent » (entrée dans la guerre du Péloponnèse), Socrate se tait mais donne en exemple muet sa mort pour la vérité.

La politique ne peut pas ignorer les bouleversements du monde, sauf à n'être plus rien. Sur le plan de l'homme et de la société, elle doit être à l'affût des valeurs universelles qui apparaissent peu à peu. Pour Gandhi, c'est le refus de l'inégalité ; pour Mandela, le refus de la servitude ; pour de Gaulle : celui de la fatalité ; pour Jean XXII, l'âme n'est pas prisonnière de l'institution.

Sur le plan des sociétés et des nations qui s'élèvent et qui s'abaissent (comme la dérive des continents), la société doit être attentive à la disparition, à

l'affaiblissement ou à l'émergence des sociétés du monde.

Prenons l'exemple de la guerre de Corée (1950-1953), « the coldest war ».

- La Corée, à l'époque, n'était pas grand-chose, malgré son histoire.
- La Chine s'affirme comme gendarme des nations pauvres du tiers monde en intervenant contre l'impérialisme américain,
- L'URSS se distancie de la Chine par la possession de la bombe A, le retrait progressif de sa coopération économique, et s'occupe essentiellement de l'Europe de l'Est et de l'Afrique.
- Aux Etats-Unis, Truman renonce au plan de l'isolement et définit le containment par un partage du monde.
- L'Europe reçoit les dollars du plan Marshall et des conseils, mais ne compte guère.
- La France s'apprête à recevoir, après les premières décolonisations un nouveau statut avec le général de Gaulle qui veut la remettre sur la scène mondiale.
- Les pays du tiers-monde, qui ont suivi plutôt la Chine que l'URSS, sont aujourd'hui plus radicaux dans leur démarche.

La guerre de Corée a entraîné plus de dix millions de morts. Mais en quelques années, c'est la fin de la seconde guerre mondiale et un changement du décor mondial.

Conclusion

Les changements majeurs, ceux des esprits, des comportements, des relations des individus avec leur société, ont une répercussion souvent rapide et jusqu'aux frontières du monde, surtout lorsqu'ils sont de nature sombre et mauvaise : violence, corruption, trafic d'êtres humains.

Pour contrebalancer, il faut redécouvrir son identité, la singularité de ses appartenances, et la valeur de l'individu.

Jérôme MONOD

PARIS - LE HAVRE

Le rêve et la réalité, ou le fait du Prince ?

Jean-Paul LACAZE

Juin 2009

Qu'un chef d'Etat s'occupe de l'urbanisme de sa capitale n'a rien de choquant au niveau des principes. Mais l'histoire des transformations de notre capitale (1) montre que leurs manières d'aborder la question peuvent être regroupées en trois catégories. La plupart, notamment sous la 3^{ème} et la 4^{ème} république, s'en désintéressent. Entre les deux guerres, feu le Département de la Seine comblera le vide en développant une stratégie efficace de développement de la banlieue. En deux siècles, deux seulement, Napoléon III et de Gaulle prendront la pleine mesure des défis économiques et sociaux de leur époque pour mettre en œuvre des stratégies prospectives pleines d'efficacité. Les successeurs du général reviendront à la tradition monarchique de ne s'intéresser qu'à des réalisations architecturales de prestige, mais dont les effets de long terme ne font que renforcer les déséquilibres socio-économiques.

Comment peut-on situer la démarche actuelle ? Pour l'évaluer, j'ai longuement visité l'exposition des 10 projets à la Cité de l'architecture du Palais du Trocadéro, puis étudié, sur les sites Internet de la Présidence de la République, le texte et la vidéo de discours prononcé lors de l'inauguration de cette exposition. Dans cette dernière, le public, plutôt jeune et attentif, était visiblement déconcerté par des présentations lyriques mais trop imprécises pour que l'on puisse discerner les voies de mise en œuvre.

Des rêves incongrus

Le bêtisier des propositions totalement irréalistes, comme la construction d'une très grande tour dans le square du Vert-Galant, à la pointe aval de l'île de la Cité, serait long à dresser et je ne retiendrai ici que le projet Grumbach d'un développement de l'axe séquanien jusqu'au Havre, car il concerne directement l'aménagement du territoire. Cette proposition reprend une des idées forte de la DATAR ...en 1965, dans le cadre des contre-feux aux grandes ambitions du projet Delouvrier pour l'agglomération capitale.

Il se trouve que j'ai été personnellement chargé, à l'époque, d'élaborer à Rouen un schéma régional d'aménagement approuvé en 1969, et mis en œuvre aussitôt.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Presque rien, sauf la petite ville nouvelle de Val de Reuil qui a connu une enfance difficile dans une région durement frappée par les désindustrialisations. Elle a enfin trouvé

récemment un équilibre socio-économique qui lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité, mais avec une population qui dépasse de peu les 20 000 habitants, trop peu pour jouer un rôle notable dans l'armature urbaine régionale.

L'idée de Paris port de mer, reprise dans le discours présidentiel, montre une méconnaissance totale des logiques économiques portuaires. Dans le passé les « villes-pôles de l'économie mondiale », comme Fernand Braudel a baptisé les cités qui jouaient un rôle dominant dans le grand commerce maritime, étaient nécessairement des ports - Venise, puis Amsterdam, puis Londres, puis New York - pour une raison très simple : sans système de télécommunication à longue distance, la négociation des cargaisons de forte valeur s'organisait sur le quai.

Aujourd'hui, cette négociation s'organise par des réseaux immatériels ; elle commence avant l'embarquement des marchandises et fait souvent l'objet de spéculations successives pendant le transport maritime. Les ports ne sont plus que des gares de marchandises où transitent des vracs – pétrole, charbon et céréales dans le cas du Havre – et des piles de conteneurs. Le port qui prend la plus grande part du trafic maritime francilien, c'est ... Anvers !

La raison de cette suprématie, c'est que la bourgeoisie anversoise a su garder de son glorieux passé une présence active dans les réseaux de contacts internationaux qui organisent le grand commerce. Dans les ports français, nos bourgeoisies se sont longtemps contentées d'exploiter les rentes protégées du commerce colonial et n'ont pas su se reconverter après les décolonisations.

J'ai observé l'évolution de l'axe séquanien en longue durée pour constater qu'il bouge très peu. En Île de France, entre Poissy et Mantes, il a pourtant bénéficié de circonstances particulièrement favorables : le premier secteur de grande banlieue desservi par autoroute avant la guerre, les deux voies ferrées menant à Saint-Lazare, une sur chaque rive, des coteaux en pente douce formant un cadre attractif, la proximité des communes résidentielles des Yvelines. Pourtant, les promoteurs immobiliers ont ignoré ces atouts. La raison de fond tient à la présence des grandes usines d'automobiles de Poissy et de Flins et de grands ensembles HLM créant une image sociale répulsive pour la demande solvable de logements.

La structure économique et sociale de l'agglomération

Cet exemple montre à quel point il est indispensable de tenir des données historiques,

économiques et sociales pour construire des politiques d'aménagement réalistes à toutes les échelles. L'équipe qui a préparé le discours présidentiel a pris une lourde responsabilité en accumulant des analyses sommaires et parfois fausses comme en ne prenant pas en compte les dures réalités auxquelles seront confrontés les réalisateurs. Je les connais particulièrement bien pour avoir arrêté mon activité professionnelle dans ce domaine avec plus de 3 000 000 de m² de bâtiments neufs au compteur.

La géographie sociale du grand Paris ne se limite pas à une opposition entre ville et banlieue. Les banlieues forment un maillage contrasté entre communes riches et pauvres, et ces deux groupes pratiquent des politiques de logement différentes. A la ségrégation sociale globale s'ajoute ainsi une ségrégation intercommunale qui ne cesse de se renforcer. L'enjeu principal n'est pas mentionné. Il s'agit du déséquilibre, à l'échelle régionale, entre l'est populaire et l'ouest qui détient les deux tiers des emplois. L'augmentation des longueurs et des temps des déplacements entre domiciles et lieux de travail est dénoncée par toutes les équipes participantes, mais aucune n'évoque la mutation économique qui l'a provoquée.

En 1960, la structure de l'emploi était encore radio-concentrique ; les services implantés dans le centre-ouest de Paris (8^e et 9^e) et les usines réparties de manière assez uniforme dans les banlieues. Dans un contexte de plein emploi, les salariés modestes réduisaient facilement leurs trajets quotidiens en changeant d'employeur. Les vagues de désindustrialisation ont bouleversé cette organisation pour laquelle les réseaux de transport en commun avaient été conçus. Plus de 500 000 emplois ouvriers ont disparu, remplacés par un nombre supérieur d'emplois de service. Mais ces derniers se sont concentrés autour du bois de Boulogne et dans la banlieue sud-ouest, c'est-à-dire là où habitent les cadres. Ces derniers ont ainsi optimisé leurs temps de transport au détriment des salariés modestes contraints d'aller chercher de plus en plus loin à l'est des conditions de logement compatible avec leurs ressources.

D'autres causes compliquent encore la situation. Dans un contexte d'emplois rares et souvent précaires, les salariés n'hésitent pas à aller chercher ou à conserver un emploi éloigné de leur domicile. Le fait que la majorité des couples réunissent deux personnes rend impossible ce qui est déjà difficile pour une personne seule. Enfin, le mouvement lent mais régulier de desserrement des lieux d'emplois vers les périphéries ne peut que s'accélérer dans une situation où les entreprises sont contraintes à réduire leurs frais fixes et donc à rechercher des implantations moins chères.

La question des transports en commun

A l'échelle du grand Paris, on constate que les déplacements dans la zone haussmannienne (Paris et les communes limitrophes desservies par le métro) n'augmentent plus, que les déplacements entre cette zone et les banlieues augmentent moins vite que la moyenne, et qu'une forte majorité des déplacements supplémentaires se créent entre communes de banlieue. Mais ces demandes nouvelles sont extrêmement dispersées et il est donc impossible de les satisfaire par des investissements en transport en commun. Le grand huit de liaison entre les pôles ne pourrait pas être vraiment rapide en raison des nombreux arrêts qui seraient indispensables pour réunir le peu de clientèle habitant près d'une gare et travaillant près d'une autre dans des secteurs caractérisés par une faible densité et une multitude d'espaces non constructibles : aéroports et leurs zones de bruit, espaces verts protégés, agriculture sacralisée comme sur le plateau de Saclay.

Le projet de grand huit obligerait à faire transiter par la ligne 14 du petit métro des liaisons de banlieue à banlieue. Cette ligne est déjà à la limite de la saturation en heure de pointe, alors que la demande est-ouest continue de croître et ne peut être satisfaite que par des rames à grand gabarit et à double étage qui offrent 4 fois plus de places qu'une rame du petit métro. Enfin les problèmes de surcharge croissante des lignes A, B et D du RER et de plusieurs lignes de métro appellent des investissements urgents face aux 35 milliards de l'estimation initiale du grand 8, avant application du coefficient π défini par Georges Pompidou comme le rapport entre première estimation et coût réel d'un grand projet.

La question du logement

Face à une situation devenue dramatique, cette question ne reçoit que la réponse rituelle de la densification alors que cette dernière ne pourra jamais être portée au niveau nécessaire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le déficit cumulé dépasse 400 000 logements et augmente de 45 000 par an, soit l'écart entre l'objectif officiel des 75 000 et une production neuve qui stagne depuis dix ans entre 35 et 40 000 logements. Le mot même de densification est devenu une provocation pour la majorité des franciliens et les milliers d'associations de défense qui partent en guerre contre toute proposition de ce genre. Ces gentils écolos prônent pourtant la densification, mais à condition qu'elle s'opère ailleurs que dans leur commune. Quant au citoyen, sa revendication première reste que l'on ne change rien à ce qu'il voit depuis ses

fenêtres. Et la décentralisation des pouvoirs d'urbanisme au profit des maires n'arrange rien, bien au contraire.

La situation de l'urbanisme français rappelle curieusement celle de l'époque de la construction des grands ensembles. Les pouvoirs publics font à nouveau du Corneille là où du Racine serait nécessaire, c'est-à-dire penser les hommes comme ils devraient être et non comme ils sont réellement. Les leçons de réalisme et d'efficacité dont ont fait preuve Haussmann et Delouvrier sont perdues de vue. L'un et l'autre ont su dépasser en dix ans des crises de logement aussi graves que celle d'aujourd'hui par des moyens comparables. Primo ouvrir massivement le marché foncier par une production publique de très grande ampleur : Haussmann fait passer la surface constructible de 3 000 à 7 000 hectares en absorbant la zone peu construite entre la barrière des fermiers généraux et les fortifications de Thiers ; les 5 villes nouvelles de Delouvrier (2) mobilisent une surface triple de celle de PARIS. Secundo, pratiquer un urbanisme en phase avec les préférences et le mode de vie des classes moyennes. Car ce sont ces classes, dont les effectifs croissent plus vite que l'ensemble de la population, qui sont le moteur involontaire de la hausse des prix. Faute d'offre adaptée, elles se rabattent sur les lofts et les pavillons dans des communes proches autrefois populaires, accélérant ainsi l'embourgeoisement qui repousse activités et familles modestes plus loin en banlieue. Ce phénomène augmente à la fois les difficultés de transport et la ségrégation socio-spatiale et entraîne les prix immobiliers dans une spirale de hausse continue.

Vers la ville de l'après Kyoto

Au total, un ensemble de rêveries séduisantes pour un public non initié, mais les auteurs font preuve d'une absence de culture urbanistique consternante, d'une incapacité à saisir la réalité des mécanismes de transformation des villes. L'objectif central de la consultation était « inventer la ville de l'après-Kyoto ». Erreur totale, la ville ne résulte pas d'un processus d'invention. Elle naît, le plus souvent spontanément, par l'adaptation de son site à des données économiques. Ensuite, elle se transforme en permanence par de très grands nombres de décisions ponctuelles d'acteurs. Même l'exception des villes nouvelles n'échappe pas à ce mécanisme. Une ville nouvelle n'accède à sa maturité que lorsque son évolution rejoint le sort commun. Et cette transformation permanente des villes s'opère par des dialectiques subtiles entre le changement des modes de vie et les

caractéristiques des cadres de vie. Seule une observation rigoureuse et dépourvue de présupposés idéologiques permet de bien comprendre ce mécanisme.

La difficulté de la question de l'après-Kyoto tient au fait qu'il va nous falloir proposer de nouveaux cadres de vie face à des modes de vie qui commencent seulement à s'aligner sur les exigences du développement durable et vont continuer à se transformer. Toute solution globale imposée d'en haut ne peut que renouveler la triste expérience des grands ensembles. Seule la méthode expérimentale peut permettre d'avancer dans la bonne direction. Mais la France est en retard, dans ce domaine, par rapport aux nations voisines.

Pour formuler une proposition qui ne se limite pas à un discours incantatoire, l'Etat pourrait mettre en place l'ensemble des moyens nécessaires au lancement d'une vingtaine d'écoquartiers, dix en Ile de France, dix en province, en demandant aux collectivités maîtres d'ouvrage de multiplier les combinaisons d'innovations. La taille de ces nouveaux quartiers doit se situer entre 5 et 10 000 logements pour que l'expérimentation soit suffisamment ouverte. Il faudra dix ans pour mener à bien ce premier programme et pouvoir commencer à évaluer les réussites et les échecs dans l'adaptation entre cadres de vie et modes de vie. Et il faudra dix ans de plus pour dresser un bilan scientifique complet. Car, en urbanisme, la réussite n'est vraiment acquise que lorsque le marché des relocations, puis celui des ventes, se sont stabilisés à un niveau sain. Le citoyen de base dispose en effet d'une arme absolue pour juger de la pertinence de son cadre de vie : c'est le camion de déménagement. C'est urgent, la planète se réchauffe, mais personne n'a le pouvoir d'agir efficacement sans passer par une telle phase expérimentale.

Et maintenant ?

Quelles suites peut-on attendre de ce discours sympathique par son ambition mais si décevant dans son contenu ?

Notons d'abord que ce discours confirme la mise au rancard de toute ambition forte en matière d'aménagement du territoire à l'échelle nationale.

Une seule ville de province est citée, Le Havre, mais comme appendice de Paris.

Notons ensuite que le discours ne contient aucune allusion aux propositions du rapport Balladur sur la réorganisation administrative de l'Ile de France. On peut y voir l'influence des

élus de droite des Yvelines et des Hauts de Seine qui seraient les perdants dans une meilleure répartition des ressources fiscales locales et plaident pour que cette réforme soit différée. Ce n'est pas forcément un mal en ce qui concerne la gouvernance. Toutes les mégapoles du monde butent sur ce problème, et aucune n'a trouvé le remède miracle. Mieux vaut chercher à mieux gérer la complexité.

Cette prudence est bien fondée, car aucun grand projet ne peut être mené à bien sans l'accord et l'appui des collectivités locales. L'Etat peut certes prendre l'initiative, acquérir les terrains, financer les études, se réserver dans un périmètre les pouvoirs d'urbanisme. Mais il ne peut pas prendre la maîtrise d'ouvrage des réseaux techniques, des voiries communales et départementales, des écoles, collèges et lycées. Comme aménageur d'une ville nouvelle puis de La Défense, et cela avant les grandes décentralisations, je passais le plus clair de mon temps à discuter avec les municipalités les conditions de création de tous ces équipements qu'ils auraient à gérer.

Dans le cas du Grand Paris, il en ira de même, et cela ne peut que conforter l'option illusoire de la densification. Tant pis pour les franciliens qui subiront, inexorablement, cet urbanisme malthusien qui entretient la spirale infernale de la ségrégation et de la hausse des prix de l'immobilier.

Jean-Paul LACAZE

1 En m'excusant de cette autoréférence, je me permets de signaler un de mes derniers livres, La transformation des villes et les politiques publiques 1945-2005 aux Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées où j'étudie les interrelations entre les trois politiques de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du logement.

(2) La relecture du Projet de schéma directeur de l'agglomération parisienne publié par Paul Delouvrier en 1965 est très intéressante comme démarche prospective responsable en prenant en compte les réalités des mécanismes économiques et sociaux à l'œuvre dans la transformation des villes. La comparaison avec les vaticinations actuelle est cruelle.

(3) Le Schéma directeur régional d'Ile de France (SDRIF) fait l'objet d'une élaboration conjointe par l'Etat et le Conseil régional. Le Plan local d'urbanisme (PLU) est de pleine compétence communale ou intercommunale, les services de l'Etat disposant d'un pouvoir de contrôle de la légalité des prescriptions.

Page d'Histoire

LE DIRIGEABLE, LES TELECOMMUNICATIONS ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Jean-Claude VICARINI

Commencée avant la seconde guerre mondiale, la crise du téléphone en France s'était amplifiée dans les années cinquante et soixante faute d'investissements adaptés à la demande croissante des entreprises et des ménages. Cette crise avait inspiré à Fernand Raynaud son sketch du 22 à Asnières, et pour la DATAR, c'était devenu une difficulté pour décentraliser les activités économiques, axe essentiel de la politique d'aménagement du territoire à l'époque.

C'est ainsi qu'en accord avec le France Telecom d'alors, je suis arrivé à la DATAR en juin 1968 pour intégrer, comme jeune ingénieur, l'équipe de prospective et surtout étudier le meilleur scénario possible pour placer en 1985 la France à une bonne place en matière de télécommunications.

Avec l'aide de quelques spécialistes, le projet fut concrétisé en à peine plus d'un an, il faut bien reconnaître qu'en copiant les meilleurs, les Etats-Unis et la Suède, tout était plus facile. Le document correspondant, « Eléments pour un schéma directeur des télécommunications », fut publié en novembre 1969 dans la collection éditée par la Documentation Française « Travaux et Recherches » que la DATAR commençait à utiliser pour publier des études de prospective servant à l'élaboration d'un schéma général d'aménagement de la France.

La qualité de ce document me valut une certaine notoriété et de nombreuses personnes vinrent me voir pour obtenir soit un conseil, soit une recommandation, soit un avis sur ce qu'elles envisageaient d'entreprendre dans le cadre du développement des télécommunications qui s'annonçait dans notre pays. C'est ainsi qu'un jour deux chercheurs en astronomie sont venus me présenter leur projet.

L'observation du ciel est très perturbée par les lumières terrestres. Même les télescopes placés au sommet de nos montagnes subissent les effets néfastes des agglomérations et cela limite leurs performances. Par exemple, le dernier grand télescope installé ces dernières années le fut

dans la Cordillère des Andes, à 6 000 mètres d'altitude et au milieu d'une zone désertique.

Pour améliorer l'efficacité de leurs instruments les deux spécialistes que j'avais en face de moi m'indiquèrent s'être inspirés des études menées quelques années plus tôt par les compagnies pétrolières chargées de l'exploitation du pétrole saharien. Elles avaient imaginé, pour s'affranchir du manque d'infrastructures, de déplacer de fortes charges en les suspendant à un ballon tracté par un véhicule léger (un ballon de 10 mètres de rayon permet d'emporter pratiquement une charge utile de 3,5 tonnes en supposant que le ballon lui-même et le système de récupération de l'hélium lors du dégonflage ne dépasse pas une tonne). Même si ce projet avait été abandonné, les études avaient conclu à sa faisabilité.

Ils envisageaient donc d'embarquer un télescope sur un dirigeable, de placer l'engin à 20 kilomètres d'altitude pour l'extraire des pollutions optiques terrestres et de le maintenir stable par un câble ancré dans le sol. Malheureusement, le budget dont ils disposaient ne permettait pas de financer l'ensemble de leur projet et ils venaient me proposer d'accueillir à bord des équipements de télécommunications. A l'époque cette proposition paraissait intéressante à un double titre.

Côté télécommunications, la croissance des moyens de transmission était primordiale pour satisfaire correctement la demande future de trafic et le schéma directeur préconisait à cet effet la construction d'un super réseau de 8 000 kilomètres environ reliant les principales villes du pays et utilisant le moyen le plus performant existant alors au stade expérimental, le guide d'ondes. Il s'agissait d'un tube de cuivre de sept centimètres de diamètre environ et de plusieurs millimètres d'épaisseur, très délicat à poser pour aligner et raccorder avec grande précision les tubes les uns aux autres. Les contraintes étaient telles à ce niveau que le système aérien paraissait à priori avantageux.

Côté aménagement du territoire, l'existence de relais aériens permettait une desserte rapide et égalitaire de pratiquement tout le pays à l'inverse du réseau terrestre qui donnait un avantage certain aux grandes villes.

C'est ainsi que les études commencèrent et se poursuivirent pendant plusieurs mois. Ce fut une course inexorable vers le gigantisme.

1. Pour desservir correctement tout le territoire il fallait une quinzaine de ballons et la solution économique de les stabiliser chacun par un câble fut vite abandonnée. La navigation aérienne n'accepterait pas de telles entraves à la circulation des avions. Nos ballons devaient donc être

autonomes ce qui impliquait des moteurs et une source d'énergie.

2- La connaissance que nous avons des vents en altitude montrait que les trois quarts de la consommation d'énergie pour maintenir les ballons stables auraient lieu en hiver et que pendant cette période il serait trop dangereux de ramener nos engins au sol pour les réapprovisionner. Il fallait donc les doter d'un an d'autonomie et ne les ramener au sol qu'en été pour maintenance.

3- Le choix des moteurs et de la source d'énergie devenait primordial. Le kérosène et les moteurs d'avion n'étaient pas la solution, ces derniers n'étant pas conçus pour fonctionner un an sans maintenance. Le gaz et les turbines étaient une solution alléchante mais elle transformait nos ballons en bombonnes de gaz et c'était un inconvénient majeur compte tenu de l'histoire des dirigeables qui s'était achevé en 1937 avec la disparition de l'Hindenburg dans un déluge de feu. Restait l'électricité ; du côté des moteurs c'était parfait car ces équipements sont robustes et fiables, par contre la seule source d'énergie qui existait dans ce domaine à l'époque était le réacteur nucléaire de sous-marin atomique. Le poids des ballons augmentait alors considérablement et nous en étions arrivés à des engins lenticulaires de plus de 500 mètres de diamètre.

Là se sont arrêtées nos élucubrations, nous étions arrivés à une impasse. Le projet devenait hors de prix et déjà le contexte changeait pour les télécommunications. Les recherches sur le guide d'ondes avaient été mises en sommeil, les progrès accomplis sur les composants électroniques donnaient une augmentation notable de capacité aux câbles coaxiaux existants, et la fibre optique n'allait pas tarder à faire parler d'elle.

Quand je repense à cette histoire, je souris de notre imprévoyance. Comment imaginer aujourd'hui au dessus de nos têtes 15 monstres de 500 mètres de diamètre équipés chacun d'un réacteur nucléaire ? La population exigerait l'abandon immédiat d'un tel système qui ne pourrait que provoquer une catastrophe aux conséquences imprévisibles. Mais je m'étonne aussi que l'astronomie mondiale n'ait pas développé un projet de ballon pour elle toute seule en en revenant à l'idée de départ pour le maintenir stable, celle du câble qui est de loin la solution la plus économique.

Jean-Claude VICARINI

NDLR : dans L'Express du 1^{er} octobre, on lit page 30 : « Le retour des dirigeables géants (...) la

société Euro Airship se dit prête à construire son premier dirigeable géant à coque rigide, une alternative économique et écologique à l'avion cargo (...) Objectif : produire 10 appareils par an en 2016. ».

L'histoire repasserait-elle les plats ?

QUELLE STRATEGIE DYNAMIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR CONSTRUIRE UNE FRANCE FORTE ET HARMONIEUSE ?

Jean-Marie SIMON

C'est le titre d'un rapport que le Président de la République a confié à Christian Saint-Etienne, professeur titulaire de la chaire J.B. Say d'économie industrielle au Conservatoire national des Arts et Métiers, en lui demandant d'élaborer une conception offensive de l'aménagement du territoire fondée sur la réalité des territoires français au 21^{ème} siècle. Il s'agit de « mobiliser les territoires pour une croissance harmonieuse ». Ce rapport a été remis le 25 juin dernier.

En voici les grandes lignes.

LE CONSTAT

La crise va accélérer la transformation de l'économie, fondée sur l'innovation depuis les années 80, vers une **économie entrepreneuriale de la connaissance (EPC)** où la concurrence par l'innovation remplace la concurrence par les coûts. L'écosystème qui en découle repose sur les interactions entre entrepreneurs, investisseurs, chercheurs, développeurs, producteurs.

Cette nouvelle économie s'enracine dans des métropoles dynamiques et compétitives, abritant un bouillonnement créatif. Mais celui-ci ne doit pas être freiné par des structures de recherche opérant en silos et qui se méfient des entrepreneurs et par des organisations territoriales bureaucratiques organisées en mille-feuilles.

Les métropoles sont donc les moteurs de la croissance : les entreprises y trouvent des services de haut niveau et l'EPC les centres de recherche et d'innovation qui la nourrissent. La création de la connaissance exige en effet échanges et discussions : la proximité est gage de créativité. Atteindre une masse critique nécessaire pour prétendre à une excellence internationale implique une interconnexion

permanente des ressources, elle-même facilitée par la densité métropolitaine.

Cette densification doit être maîtrisée et organisée par des schémas urbanistiques et des plans de déplacements cohérents.

La simple concentration des ressources n'est pas une condition suffisante d'une croissance durable : il faut aussi favoriser l'interaction entre les acteurs et l'exploitation des synergies.

La réussite des politiques d'aménagement du territoire repose donc sur une mobilisation des ressources territoriales par des acteurs qui s'accordent sur des **projets stratégiques cohérents**.

Or, aujourd'hui, ce sont les grandes métropoles françaises qui sont en difficulté en termes d'évolution des revenus et ce sont les territoires les plus productifs qui se fragilisent le plus.

La région Ile-de-France souffre par exemple d'un déficit d'entrepreneuriat et de la faiblesse des liens entre chercheurs et entreprises : la machine régionale à innover est grippée. Les autres régions bénéficient du développement de l'économie résidentielle et du tourisme.

Les métropoles sont ainsi doublement pénalisées par une faible croissance et par les transferts de richesses qu'elles supportent.

Les attentes des élus locaux

Ils considèrent la décentralisation comme un acquis et ne sont pas d'accord sur le regroupement éventuel de régions ou de départements. Ils considèrent cependant que l'institutionnel ne doit pas prendre le pas sur le fonctionnel et le stratégique : toutes les villes qui ont un bon projet doivent avoir l'attention de l'Etat. Mais cet Etat partenaire devrait lui-même avoir des orientations stratégiques claires et fortes.

UNE NOUVELLE STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Elle doit reposer sur une croissance résultant de l'économie entrepreneuriale de la connaissance susceptible de transformer les connaissances en produits et services intégrant le développement durable.

Elle doit organiser la concentration métropolitaine, seule capable de favoriser les activités de recherche et d'innovation.

Elle doit susciter la création de systèmes d'innovation associant chercheurs, entrepreneurs et investisseurs autour de projets stratégiques coordonnés par l'Etat.

Cela implique que l'Etat stratégique ait lui-même une vision à long terme du développement national et mette à la disposition des acteurs économiques les moyens de ce développement. « Il coordonne l'action de métropoles puissantes et de régions dynamiques disposant d'une fiscalité propre ».

Il devra aussi favoriser la création de « **pôles de rayonnement** » autour des villes moyennes qui auront bâti des orientations stratégiques cohérentes, afin d'aboutir à un large maillage du territoire.

On aboutirait ainsi à trois réseaux de villes qui structureront le territoire national :

- le Grand Paris, « attracteur mondial de premier rang », construit autour de réseaux de recherche et d'innovation (avec plus de 100 000 chercheurs), d'activités diversifiées et de systèmes de financement des PME,
- les grandes métropoles telles que le recommande le rapport Balladur,
- Une cinquantaine de pôles de rayonnement.

Des « pôles d'attraction » compléteront ce paysage dans un milieu rural redynamisé par des politiques forestières et touristiques actives.

Le rôle de l'Etat stratégique : définir la vision à long terme du territoire national.

Le rôle des Régions : établir des stratégies d'innovation, des schémas régionaux de transports et des schémas d'aménagement du territoire, et renforcer leur appareil productif.

MISE EN ŒUVRE :

Par un Haut **Commissariat à la Stratégie et au développement économique des Territoires**, rattaché directement au Premier Ministre. Il établirait un « **Projet stratégique du Territoire** » approuvé par un **Conseil National du Territoire** et serait garant de la cohérence stratégique et de la compatibilité territoriale des projets urbains et régionaux.

Il serait composé d'experts nationaux et internationaux.

Les politiques mises en œuvre feraient l'objet d'une évaluation par une Agence **Nationale d'Evaluation** des politiques et des investissements publics

Jean-Marie SIMON

« Aménager le territoire, c'est la plus belle façon d'aimer son pays et ses concitoyens »



Sur le site
<http://www.cpat.asso.fr>

La Lettre du Cercle

N° 38 - Octobre 2009

• **Directeur de publication :**

- Hervé Nora,
Président du Cercle

- **Rédacteurs :**

- Philippe Brongniart
- Jean-Paul Lacaze
- Christophe Maurel
- Jérôme Monod
- Jean-Marie Simon
- Jean-Claude Vicarini

- **Comité de Lecture :**

- Patrice Becquet
- Jean-Paul Lacaze
- Jean-Marie Simon

• **Édition :**

- Françoise Salomon



LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

HISTORIQUE DU CERCLE

Le cercle pour l'aménagement du territoire, association privée et indépendante régie par la Loi de 1901, a été fondé en 1991 par Hélène Roger-Vasselin et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR, et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR.

LES MEMBRES DU CERCLE

Le Cercle rassemble aujourd'hui plus de 200 membres. Ils sont, ou ont été, des acteurs de l'aménagement du territoire : Ministres, parlementaires, Délégués et Directeurs à la DATAR ou à la DIACT, Préfets, hauts fonctionnaires, Présidents Directeurs Généraux et dirigeants de grands groupes industriels et d'établissements financiers, chefs d'entreprises de toutes tailles, membres de professions libérales, aménageurs locaux, chargés de mission ou collaborateurs extérieurs de la DATAR ou de la DIACT.

Hommes et femmes de terrain ou d'influence, ils portent un intérêt particulier au territoire français, à son développement économique et à son aménagement. Ils gardent vif le souvenir du climat particulier de pragmatisme et d'efficacité dans lequel la DATAR, aujourd'hui la DIACT, travaille depuis les années soixante, et dont tous ses partenaires sont ou ont été fortement marqués. Ils ont souhaité, en adhérant au Cercle, retrouver et entretenir ce climat, et agir, dans le cadre du statut de l'association, sur les aspects territoriaux et spatiaux de l'évolution économique et humaine de notre pays. Ils considèrent que la pleine mise en valeur du territoire national, ainsi que la recherche de la meilleure performance économique, dans le contexte mondial et surtout européen du vingt et unième siècle, impliquent la répartition harmonieuse des activités et de la population sur le territoire.

Toutes les sensibilités politiques sont représentées au Cercle. Toutes les approches de la problématique de l'aménagement du territoire peuvent y être abordées. Sa réputation se fonde sur l'indépendance d'esprit et d'expression de ses membres, sur leurs compétences très diverses, leur expérience et l'élévation de leurs motivations.